

# Aide à la production de spectacles musicaux pour le jeune public

## SACEM

### Présentation du dispositif

- L'aide à la production de spectacles musicaux pour le jeune public a pour objectif de soutenir la production de spectacles musicaux destinés au jeune public dans les différents répertoires représentés par la Sacem (musiques actuelles, jazz, musiques du monde, musique contemporaine, ciné-concert, etc.) y compris la reprise d'œuvres symphoniques composées pour le jeune public au cours des 30 dernières années et déposées à la Sacem.
- L'attention sera portée aux projets ambitieux qui défendent un propos affirmé et original clairement exposé, porté par un travail de mise en scène et de scénographie significatif.
- La priorité sera donnée aux spectacles qui intègrent des actions pédagogiques.
- Le programme concerne des spectacles sortant de leur première résidence de création et ayant bénéficié d'au moins d'une représentation publique.

### Montant de l'aide

- La subvention peut aller jusqu'à 20 000 €, dans la limite de 40% des dépenses artistiques.

### Informations pratiques

- Le dossier de demande devra comporter les éléments suivants :
  - le descriptif du projet, notes d'intention du compositeur et de l'auteur accompagnés des premiers éléments de la création : partitions et textes,
  - le calendrier des répétitions,
  - les vidéos (obligatoire) : teaser, extraits du spectacle, de répétition,
  - la biographie de l'équipe artistique : producteur, compositeur, auteur, interprètes, metteur en scène, créateur lumières, décors, costumes, etc.,
  - la présentation des actions pédagogiques,
  - le budget de production global du spectacle faisant apparaître clairement le détail des dépenses artistiques et plan de financement,
  - la copie de la licence d'entrepreneur de spectacle,
  - le contrat de commande quand une commande est passée au compositeur
  - le contrat entre la structure de production et le lieu de la création,

### Organisme

#### SACEM

- 225 avenue Charles de Gaulle  
92528 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex  
Téléphone : 01 47 15 47 15

Web : [www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)